

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Ville de Chalonnnes sur Loire (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21490063100018

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SGC TRELAZE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Principal Ville (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	72
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	76
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	77
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	81
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	83
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	84
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	86
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	87
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	88
A4 - Etat des provisions	89
A5 - Etalement des provisions	90
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	91
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	92
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	94
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	95

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	96
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	99
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	100
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	101
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	102
B1.6 - Etat des engagements reçus	103
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	104
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	106
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	107
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	108

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	109
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	112
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	113
C3.2 - Liste des établissements publics créés	114
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	115
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	116

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	117
--	-----

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Ville de Chalonnes sur Loire Budget Principal Ville	BP 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 706
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	115
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4861198	5448733	812.52	1040.786838

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGFIP et DGCL 2020
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	992.38	926
2	Produit des impositions directes/population	412.13	507
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1062.13	1127
4	Dépenses d'équipement brut/population	623.79	309
5	Encours de dette/population	587.10	802
6	DGF/population	200.57	153
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	NaN %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	NaN %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	NaN %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 833 072,44	7 153 891,06
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 679 181,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 833 072,44	9 833 072,44

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 929 100,57	5 498 042,71
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	525 579,75	1 221 526,32
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 264 888,71	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 719 569,03	6 719 569,03

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 552 641,47	16 552 641,47
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 057 313,05	0,00	2 141 445,36	2 141 445,36	2 141 445,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 170 000,00	0,00	3 241 197,03	3 241 197,03	3 241 197,03
014	Atténuations de produits	237 330,00	0,00	261 912,95	261 912,95	261 912,95
65	Autres charges de gestion courante	732 004,00	0,00	739 812,00	739 812,00	739 812,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 196 647,05	0,00	6 384 367,34	6 384 367,34	6 384 367,34
66	Charges financières	69 400,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
67	Charges exceptionnelles	175 809,81	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	433 843,61		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 875 700,47	0,00	6 654 867,34	6 654 867,34	6 654 867,34
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 280 601,45		2 918 685,10	2 918 685,10	2 918 685,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	222 780,12		259 520,00	259 520,00	259 520,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 503 381,57		3 178 205,10	3 178 205,10	3 178 205,10
TOTAL		9 379 082,04	0,00	9 833 072,44	9 833 072,44	9 833 072,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 833 072,44
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	87 000,00	0,00	152 500,00	152 500,00	152 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 518 214,33	0,00	1 462 575,46	1 462 575,46	1 462 575,46
73	Impôts et taxes	3 117 941,00	0,00	3 155 806,73	3 155 806,73	3 155 806,73
74	Dotations et participations	1 998 771,11	0,00	2 097 039,11	2 097 039,11	2 097 039,11
75	Autres produits de gestion courante	288 240,00	0,00	246 900,00	246 900,00	246 900,00
Total des recettes de gestion courante		7 010 166,44	0,00	7 114 821,30	7 114 821,30	7 114 821,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 101,65	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 020 268,09	0,00	7 122 621,30	7 122 621,30	7 122 621,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	79 300,00		31 269,76	31 269,76	31 269,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		79 300,00		31 269,76	31 269,76	31 269,76
TOTAL		7 099 568,09	0,00	7 153 891,06	7 153 891,06	7 153 891,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 679 181,38
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 833 072,44
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 146 935,34	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	192 929,82	24 276,00	323 632,95	323 632,95	347 908,95
204	Subventions d'équipement versées	460 121,41	116 375,75	531 626,18	531 626,18	648 001,93
21	Immobilisations corporelles	3 165 600,54	384 928,00	2 802 695,00	2 802 695,00	3 187 623,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	722 400,00	0,00	525 200,00	525 200,00	525 200,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 541 051,77	525 579,75	4 183 154,13	4 183 154,13	4 708 733,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	451 676,68	0,00	388 776,68	388 776,68	388 776,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 609,21	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
	Total des dépenses financières	682 285,89	0,00	458 776,68	458 776,68	458 776,68
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 223 337,66	525 579,75	4 641 930,81	4 641 930,81	5 167 510,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	79 300,00	0,00	31 269,76	31 269,76	31 269,76
041	Opérations patrimoniales (4)	20 355,87	0,00	255 900,00	255 900,00	255 900,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	99 655,87	0,00	287 169,76	287 169,76	287 169,76
	TOTAL	5 322 993,53	525 579,75	4 929 100,57	4 929 100,57	5 454 680,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 264 888,71
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 719 569,03
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 791 679,76	691 414,07	614 278,75	614 278,75	1 305 692,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	716,72	716,72	716,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 819 679,76	691 414,07	614 995,47	614 995,47	1 306 409,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	610 112,25	530 112,25	140 000,00	140 000,00	670 112,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 122 446,32	0,00	568 942,14	568 942,14	568 942,14
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	645 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
	Total des recettes financières	2 377 558,57	530 112,25	1 448 942,14	1 448 942,14	1 979 054,39
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 197 238,33	1 221 526,32	2 063 937,61	2 063 937,61	3 285 463,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 280 601,45	0,00	2 918 685,10	2 918 685,10	2 918 685,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	222 780,12	0,00	259 520,00	259 520,00	259 520,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 355,87	0,00	255 900,00	255 900,00	255 900,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 523 737,44	0,00	3 434 105,10	3 434 105,10	3 434 105,10

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	6 720 975,77	1 221 526,32	5 498 042,71	5 498 042,71	6 719 569,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
--	--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						6 719 569,03
---	--	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)		3 146 935,34
--	--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 141 445,36		2 141 445,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 241 197,03		3 241 197,03
014	Atténuations de produits	261 912,95		261 912,95
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	739 812,00		739 812,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	58 000,00	0,00	58 000,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	12 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	259 520,00	259 520,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 918 685,10	2 918 685,10
Dépenses de fonctionnement – Total		6 654 867,34	3 178 205,10	9 833 072,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 833 072,44
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	388 776,68	0,00	388 776,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		31 269,76	31 269,76
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	347 908,95	254 400,00	602 308,95
204	Subventions d'équipement versées	648 001,93	0,00	648 001,93
21	Immobilisations corporelles (6)	3 187 623,00	1 500,00	3 189 123,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	525 200,00	0,00	525 200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00
Dépenses d'investissement – Total		5 167 510,56	287 169,76	5 454 680,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 264 888,71
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 719 569,03
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	152 500,00		152 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 462 575,46		1 462 575,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 155 806,73		3 155 806,73
74	Dotations et participations	2 097 039,11		2 097 039,11
75	Autres produits de gestion courante	246 900,00	0,00	246 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 800,00	31 269,76	39 069,76
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 122 621,30	31 269,76	7 153 891,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 679 181,38
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 833 072,44
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	670 112,25	0,00	670 112,25
13	Subventions d'investissement	1 305 692,82	1 500,00	1 307 192,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	716,72	0,00	716,72
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	254 400,00	254 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		259 520,00	259 520,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 918 685,10	2 918 685,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	740 000,00		740 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 716 521,79	3 434 105,10	6 150 626,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	568 942,14
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 719 569,03
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 057 313,05	2 141 445,36	2 141 445,36
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	294 450,00	296 950,00	296 950,00
60611	Eau et assainissement	41 430,00	37 410,00	37 410,00
60612	Energie - Electricité	203 775,00	216 152,50	216 152,50
60621	Combustibles	28 310,00	35 040,00	35 040,00
60622	Carburants	1 400,00	850,00	850,00
60623	Alimentation	14 200,00	15 940,00	15 940,00
60628	Autres fournitures non stockées	69 300,00	71 996,00	71 996,00
60631	Fournitures d'entretien	20 400,00	23 200,00	23 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 564,00	20 709,00	20 709,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	1 700,00	1 700,00
60636	Vêtements de travail	23 421,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	6 600,00	6 750,00	6 750,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	20 000,00	17 636,00	17 636,00
6067	Fournitures scolaires	15 220,00	15 130,00	15 130,00
6068	Autres matières et fournitures	48 054,28	45 000,00	45 000,00
611	Contrats de prestations de services	108 170,00	80 266,00	80 266,00
6132	Locations immobilières	160 800,00	162 800,00	162 800,00
6135	Locations mobilières	39 435,20	31 556,30	31 556,30
61521	Entretien terrains	37 820,00	41 600,00	41 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	49 198,93	92 006,00	92 006,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 140,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 900,00	2 800,00	2 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 250,00	1 550,00	1 550,00
6156	Maintenance	73 425,20	66 591,95	66 591,95
6161	Multirisques	7 080,00	6 160,00	6 160,00
6168	Autres primes d'assurance	21 625,00	16 922,00	16 922,00
617	Etudes et recherches	69 720,00	68 000,00	68 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 550,00	2 414,00	2 414,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	6 100,00	6 000,00	6 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	900,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	16 000,00	15 460,00	15 460,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6231	Annonces et insertions	4 650,00	5 750,00	5 750,00
6232	Fêtes et cérémonies	65 150,00	66 760,00	66 760,00
6236	Catalogues et imprimés	49 120,00	47 478,00	47 478,00
6238	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6241	Transports de biens	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6247	Transports collectifs	11 127,20	11 127,20	11 127,20
6251	Voyages et déplacements	650,00	950,00	950,00
6256	Missions	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6261	Frais d'affranchissement	13 140,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 907,24	24 410,41	24 410,41
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 950,00	7 090,00	7 090,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	480,00	480,00	480,00
6284	Redevances pour services rendus	25 000,00	27 000,00	27 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	356 500,00	435 300,00	435 300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 030,00	1 050,00	1 050,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	36 000,00	36 000,00	36 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 170,00	10 460,00	10 460,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 170 000,00	3 241 197,03	3 241 197,03
6218	Autre personnel extérieur	23 026,00	17 150,00	17 150,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 248,28	9 401,01	9 401,01
6333	Particip. employeurs format* prof. cont.	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 369,00	32 903,54	32 903,54
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 548,97	5 640,61	5 640,61
64111	Rémunération principale titulaires	1 328 057,90	1 508 181,45	1 508 181,45
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	62 469,00	64 944,12	64 944,12
64118	Autres indemnités titulaires	210 305,00	228 132,47	228 132,47
64131	Rémunérations non tit.	575 432,00	423 577,16	423 577,16
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	377 920,00	364 790,36	364 790,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	433 432,00	479 419,10	479 419,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 650,30	16 504,20	16 504,20

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 710,80	61 676,22	61 676,22
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 850,00	1 850,00	1 850,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 846,00	18 710,00	18 710,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 134,75	8 316,79	8 316,79
014	Atténuations de produits	237 330,00	261 912,95	261 912,95
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 800,00	1 500,00	1 500,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	500,00	500,00	500,00
739211	Attributions de compensation	230 000,00	254 912,95	254 912,95
73928	Autres préél. pour revers. de fiscalité	5 030,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	732 004,00	739 812,00	739 812,00
6518	Autres	3 500,00	1 500,00	1 500,00
6531	Indemnités	115 000,00	115 000,00	115 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	6 750,00	6 750,00
6535	Formation	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65372	Cotis. fonds financ alloc. fin mandat	0,00	52,00	52,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	48 000,00	43 370,00	43 370,00
6557	Contribut* politique de l'habitat	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	200 000,00	185 100,00	185 100,00
657362	Subv. fonct. CCAS	117 000,00	117 000,00	117 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	11 000,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	13 600,00	13 600,00	13 600,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	200 400,00	242 600,00	242 600,00
65888	Autres	4,00	340,00	340,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 196 647,05	6 384 367,34	6 384 367,34
66	Charges financières (b)	69 400,00	58 000,00	58 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	54 000,00	54 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 600,00	-3 500,00	-3 500,00
666	Pertes de change	8 000,00	7 500,00	7 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	175 809,81	12 500,00	12 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	43 033,92	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 722,19	2 500,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	129 053,70	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	433 843,61	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 875 700,47	6 654 867,34	6 654 867,34
023	Virement à la section d'investissement	2 280 601,45	2 918 685,10	2 918 685,10
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	222 780,12	259 520,00	259 520,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	222 780,12	259 520,00	259 520,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 503 381,57	3 178 205,10	3 178 205,10
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 503 381,57	3 178 205,10	3 178 205,10
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 379 082,04	9 833 072,44	9 833 072,44

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 833 072,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	20 172,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 672,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 500,00

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	87 000,00	152 500,00	152 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	76 000,00	141 500,00	141 500,00
6459	Remboursr charges SS et prévoyance	11 000,00	11 000,00	11 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 518 214,33	1 462 575,46	1 462 575,46
7021	Ventes de récoltes	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	7 000,00	7 000,00
70312	Redevances funéraires	100,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	19 000,00	20 000,00	20 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	80 000,00	78 500,00	78 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	36 200,00	26 000,00	26 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 500,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	152 400,00	143 900,00	143 900,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	345 500,00	342 000,00	342 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 900,00	6 900,00	6 900,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	140 000,00	115 150,00	115 150,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	3 100,00	3 100,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	686 453,59	678 385,46	678 385,46
70878	Remb. frais par d'autres redevables	37 160,74	36 640,00	36 640,00
73	Impôts et taxes	3 117 941,00	3 155 806,73	3 155 806,73
73111	Impôts directs locaux	2 712 441,00	2 763 721,73	2 763 721,73
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	800,00	500,00	500,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	100 000,00	67 585,00	67 585,00
7328	Autres fiscalités reversées	3 000,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	700,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	31 000,00	24 000,00	24 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	270 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations et participations	1 998 771,11	2 097 039,11	2 097 039,11
7411	Dotation forfaitaire	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	600 000,00	610 000,00	610 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	145 000,00	135 000,00	135 000,00
744	FCTVA	5 500,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	8 500,00	8 500,00
7472	Participat° Régions	4 537,00	4 000,00	4 000,00
7473	Participat° Départements	36 167,00	27 890,00	27 890,00
74741	Participat° Communes du GFP	644,00	566,00	566,00
74748	Participat° Autres communes	5 109,00	3 396,00	3 396,00
7478	Participat° Autres organismes	298 102,00	372 275,00	372 275,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	17 000,00	200 000,00	200 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	145 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 000,00	2 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7488	Autres attributions et participations	119 712,11	119 412,11	119 412,11
75	Autres produits de gestion courante	288 240,00	246 900,00	246 900,00
752	Revenus des immeubles	285 033,90	243 700,00	243 700,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 205,43	3 200,00	3 200,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,67	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 010 166,44	7 114 821,30	7 114 821,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 101,65	7 800,00	7 800,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 101,65	4 000,00	4 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	1 300,00	1 300,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 020 268,09	7 122 621,30	7 122 621,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	79 300,00	31 269,76	31 269,76
722	Immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	34 300,00	31 269,76	31 269,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		79 300,00	31 269,76	31 269,76

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 099 568,09	7 153 891,06	7 153 891,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 679 181,38
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 833 072,44
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	192 929,82	323 632,95	323 632,95
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	176 653,31	225 077,95	225 077,95
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 276,51	48 555,00	48 555,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	460 121,41	531 626,18	531 626,18
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	12 903,72	12 500,00	12 500,00
2041641	IC : Bien mobilier, matériel	9 200,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	213 907,69	196 316,18	196 316,18
20422	Privé : Bâtiments, installations	11 300,00	6 000,00	6 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	212 810,00	316 810,00	316 810,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 165 600,54	2 802 695,00	2 802 695,00
2111	Terrains nus	1 465 350,83	433 140,00	433 140,00
2112	Terrains de voirie	261 450,74	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	20 000,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	5 783,29	0,00	0,00
2116	Cimetières	46 257,70	35 000,00	35 000,00
2118	Autres terrains	9 796,48	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	240 284,40	14 100,00	14 100,00
21311	Hôtel de ville	195 601,57	248 000,00	248 000,00
21312	Bâtiments scolaires	192 912,52	17 000,00	17 000,00
21316	Equipements du cimetière	8 315,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	286 429,94	503 300,00	503 300,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	32 875,09	37 286,00	37 286,00
2138	Autres constructions	24 456,00	51 000,00	51 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	25 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	17 708,78	33 200,00	33 200,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 430,00	18 600,00	18 600,00
2181	Installat° générales, agencements	66 724,30	1 128 000,00	1 128 000,00
2182	Matériel de transport	11 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	101 504,04	62 656,00	62 656,00
2184	Mobilier	20 412,81	40 900,00	40 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	151 307,05	108 513,00	108 513,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	722 400,00	525 200,00	525 200,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	722 400,00	525 200,00	525 200,00
	Total des dépenses d'équipement	4 541 051,77	4 183 154,13	4 183 154,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	7 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	451 676,68	388 776,68	388 776,68
1641	Emprunts en euros	347 000,00	342 500,00	342 500,00
1643	Emprunts en devises	25 500,00	25 000,00	25 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	71 000,00	17 000,00	17 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 176,68	4 276,68	4 276,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	215 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	215 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 609,21	70 000,00	70 000,00
	Total des dépenses financières	682 285,89	458 776,68	458 776,68
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 223 337,66	4 641 930,81	4 641 930,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	79 300,00	31 269,76	31 269,76
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	34 300,00	31 269,76	31 269,76
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	34 300,00	31 269,76	31 269,76
	Charges transférées (9)	45 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	45 000,00	0,00	0,00

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (10)	20 355,87	255 900,00	255 900,00
2031	Frais d'études	0,00	254 400,00	254 400,00
2112	Terrains de voirie	1 000,00	1 500,00	1 500,00
21318	Autres bâtiments publics	14 544,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	4 811,87	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		99 655,87	287 169,76	287 169,76
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 322 993,53	4 929 100,57	4 929 100,57

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	525 579,75
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 264 888,71
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 719 569,03
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 791 679,76	614 278,75	614 278,75
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	34 949,62	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	935 204,33	269 619,85	269 619,85
1322	Subv. non transf. Régions	312 390,61	75 523,77	75 523,77
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	47 500,00	47 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	23 755,20	23 755,20	23 755,20
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 626,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	142 995,10	142 995,10
1338	Autres fonds équip. transférables	215 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	93 100,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1345	Part. non réalis. aire station. non tran	0,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	52 428,10	52 428,10
1348	Autres fonds non transférables	168 654,00	2 456,73	2 456,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	28 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	716,72	716,72
21312	Bâtiments scolaires	0,00	716,72	716,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 819 679,76	614 995,47	614 995,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 732 558,57	708 942,14	708 942,14
10222	FCTVA	492 000,00	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	60 000,00	60 000,00
10251	Dons et legs en capital	38 112,25	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 122 446,32	568 942,14	568 942,14
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	645 000,00	740 000,00	740 000,00
Total des recettes financières		2 377 558,57	1 448 942,14	1 448 942,14
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 197 238,33	2 063 937,61	2 063 937,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 280 601,45	2 918 685,10	2 918 685,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	222 780,12	259 520,00	259 520,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10 410,00	9 600,00	9 600,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	8 300,00	8 300,00	8 300,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	650,00	650,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	7 734,74	12 400,00	12 400,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	120,00	120,00
28046	Attributions compensation investissement	27 900,00	41 900,00	41 900,00
28051	Concessions et droits similaires	24 442,00	22 250,00	22 250,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 600,00	14 500,00	14 500,00
281571	Matériel roulant	11 800,00	7 550,00	7 550,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 400,00	8 550,00	8 550,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	8 300,00	7 000,00	7 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	12 290,33	12 500,00	12 500,00

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28182	Matériel de transport	4 500,00	4 500,00	4 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	41 055,00	42 650,00	42 650,00
28184	Mobilier	8 100,00	8 750,00	8 750,00
28188	Autres immo. corporelles	45 948,05	58 300,00	58 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 503 381,57	3 178 205,10	3 178 205,10
041	Opérations patrimoniales (9)	20 355,87	255 900,00	255 900,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 000,00	1 500,00	1 500,00
2031	Frais d'études	19 355,87	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	254 400,00	254 400,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 523 737,44	3 434 105,10	3 434 105,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 720 975,77	5 498 042,71	5 498 042,71
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				1 221 526,32
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 719 569,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0011 (1)
LIBELLE : RESERVE FONCIERE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 24 715,11	0,00	b 0,00	b 132 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	24 715,11	0,00	0,00	132 000,00
2111	Terrains nus	0,00	14 515,82	0,00	0,00	81 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	5 783,29	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	4 416,00	0,00	0,00	51 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-156 715,11
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0012 (1)
LIBELLE : EGLISE ST MAURILLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 8 100,00	0,00	b 0,00	b 196 300,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 100,00	0,00	0,00	196 300,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	8 100,00	0,00	0,00	196 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 86 528,15	d 0,00
13	Subventions d'investissement	86 528,15	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	58 028,15	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	28 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-117 871,85
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0019 (1)
LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 20 611,58	0,00	b 0,00	b 1 112 050,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 611,58	0,00	0,00	1 112 050,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	20 611,58	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 98 198,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	98 198,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	98 198,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 034 463,58
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0042 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 21 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	14 100,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	14 100,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 100,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0048 (1)
LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 15 612,20	0,00	b 0,00	b 31 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 612,20	0,00	0,00	31 200,00
2112	Terrains de voirie	0,00	14 489,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 123,20	0,00	0,00	31 200,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
1345	Part. non réalis. aire station. non tran	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-46 812,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0053 (1)
LIBELLE : CAMPING

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 12 615,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 615,10
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	7 615,10
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 40 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	40 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	27 384,90
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0064 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 71 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	21 700,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 42 600,60	d 0,00
13	Subventions d'investissement	42 600,60	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	42 600,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-29 099,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0067 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE JOUBERT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 4 948,31	0,00	b 0,00	b 51 010,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 948,31	0,00	0,00	15 010,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	4 948,31	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	8 310,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 386 469,56
13	Subventions d'investissement	0,00	385 752,84
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	143 478,77
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	75 523,77
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	23 755,20
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	142 995,10
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	716,72
21312	Bâtiments scolaires	0,00	716,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	330 511,25
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0081 (1)
LIBELLE : PISCINE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 11 021,71	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 021,71	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	538,51	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 483,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 021,71
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0091 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 59 247,31	0,00	b 0,00	b 363 471,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	11 940,00	0,00	0,00	27 455,00
2031	Frais d'études	0,00	9 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	2 940,00	0,00	0,00	22 455,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	47 307,31	0,00	0,00	336 016,00
21311	Hôtel de ville	0,00	14 100,55	0,00	0,00	248 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	2 674,60	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	30 532,16	0,00	0,00	39 766,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 48 366,55	d 18 678,10
13	Subventions d'investissement	48 366,55	18 678,10
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	35 266,11	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	13 100,44	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	18 678,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-355 673,66
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0095 (1)
LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 160 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 83 750,00
13	Subventions d'investissement	0,00	83 750,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	50 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	33 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-76 250,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0100 (1)
LIBELLE : VILLAGE DU MARAIS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0101 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 8 512,57	0,00	b 0,00	b 41 750,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 092,57	0,00	0,00	41 750,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 675,59	0,00	0,00	32 800,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	132,38	0,00	0,00	2 200,00
2184	Mobilier	0,00	2 284,60	0,00	0,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 262,57
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0108 (1)
LIBELLE : CENTRE DES GOULIDONS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 35 350,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	35 350,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 69 381,44	d 0,00
13	Subventions d'investissement	69 381,44	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	69 381,44	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	34 031,44
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0110 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS TOURISTIQUES**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0117 (1)
LIBELLE : HALLE DES MARINIERS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 1 550,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 550,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0124 (1)
LIBELLE : CIMETIERE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 231,08	0,00	b 0,00	b 37 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	231,08	0,00	0,00	37 000,00
2116	Cimetières	0,00	231,08	0,00	0,00	35 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-37 231,08
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0125 (1)
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 29 225,50	0,00	b 0,00	b 43 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	21 125,50	0,00	0,00	43 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	17 814,28	0,00	0,00	40 500,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	3 311,22	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 23 520,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	23 520,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	23 520,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 705,50
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0138 (1)
LIBELLE : CINEMA**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 703,33	0,00	b 0,00	b 15 146,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	703,33	0,00	0,00	15 146,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	10 036,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	703,33	0,00	0,00	1 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 849,33
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0140 (1)
LIBELLE : STADE DES 2 CROIX

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 4 945,51	0,00	b 0,00	b 2 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 945,51	0,00	0,00	2 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 945,51	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 945,51
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0141 (1)
LIBELLE : COMMUNICATION**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 158,60	0,00	b 0,00	b 24 620,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	816,00	0,00	0,00	21 100,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	816,00	0,00	0,00	1 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	342,60	0,00	0,00	3 520,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	342,60	0,00	0,00	3 520,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 778,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0151 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 68 542,41	0,00	b 0,00	b 90 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	68 542,41	0,00	0,00	90 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	68 542,41	0,00	0,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-158 542,41
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0163 (1)
LIBELLE : FOYER DES JEUNES**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 60 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	60 200,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-60 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0165 (1)
LIBELLE : MAISON DE L'ENFANCE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 12 715,71	0,00	b 0,00	b 15 370,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 094,12	0,00	0,00	12 500,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	10 094,12	0,00	0,00	12 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 621,59	0,00	0,00	2 870,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 621,59	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 270,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 12 129,60	d 0,00
13	Subventions d'investissement	12 129,60	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 129,60	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 956,11
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0169 (1)
LIBELLE : SKATE PARK**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0171 (1)
LIBELLE : SALLE - ARTS PLASTIQUES**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0184 (1)
LIBELLE : PARC DE LA DENISERIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 98 528,80	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	98 528,80	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	98 528,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-98 528,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0186 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS CULTURELS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 060,00	0,00	b 0,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 060,00	0,00	0,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 060,00	0,00	0,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-42 060,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0190 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION LOCAUX ADMINISTRATIFS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 49 917,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	49 917,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 792,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	34 125,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	49 917,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0195 (1)
LIBELLE : TOUR SAINT PIERRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0198 (1)
LIBELLE : PLAN LOCAL D URBANISME

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0199 (1)
LIBELLE : OPERATION CARNOT FLEURY**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 85 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0201 (1)
LIBELLE : OPERATION BARRETIERE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 143 836,09	0,00	b 0,00	b 33 701,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	31 673,72	0,00	0,00	33 701,08
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	31 673,72	0,00	0,00	33 701,08
21	Immobilisations corporelles	0,00	112 162,37	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	112 162,37	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 138 654,00	d 2 456,73
13	Subventions d'investissement	138 654,00	2 456,73
1348	Autres fonds non transférables	138 654,00	2 456,73
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 426,44
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0202 (1)
LIBELLE : DEPANNAGES IMPREVUS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0204 (1)
LIBELLE : MANIFESTATIONS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 070,54	0,00	b 0,00	b 4 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 070,54	0,00	0,00	4 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 070,54	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 070,54
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0205 (1)
LIBELLE : ILLUMINATIONS DE NOEL**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 4 265,50	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 265,50	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	4 265,50	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 265,50
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0206 (1)
LIBELLE : RESERVE FINANCIERE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 417 817,95
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	65 677,95
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	65 677,95
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	352 140,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	352 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-417 817,95
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0208 (1)
LIBELLE : VIDEO PROTECTION**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 40 793,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 793,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 793,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 793,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0209 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT LOCAL CANOE KAYAK

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 82 118,73	d 0,00
13	Subventions d'investissement	82 118,73	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	37 583,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	44 535,73	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	52 118,73
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0210 (1)
LIBELLE : AMELIORATION DE L HABITAT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 800,00	0,00	b 0,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 800,00	0,00	0,00	6 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	1 800,00	0,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 800,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0211 (1)
LIBELLE : ESPACE POLYVALENT A VOCATION SOCIALE ET CULTURELLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 36 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	31 200,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	31 200,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0212 (1)
LIBELLE : CHALONNES SUR LOIRE 2040**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 168 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	144 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	144 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d 47 500,00
13	Subventions d'investissement		47 500,00
1323	Subv. non transf. Départements		47 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-120 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0213 (1)
LIBELLE : QUARTIER GARE ASSAINISSEMENT EP

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 350 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 76 141,08
13	Subventions d'investissement	0,00	76 141,08
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	76 141,08
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-273 858,92
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0214 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PARKING GARE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 727,89	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 727,89	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	2 727,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 727,89
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0215 (1)
LIBELLE : EAUX PLUVIALES**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 12 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0216 (1)
LIBELLE : ACTION PARTICIPATIVE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0217 (1)
LIBELLE : SITE INTERNET MARKET PLACE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0218 (1)
LIBELLE : LA CONFLUENCE DU LAYON

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 17 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV
	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Dépenses réelles	421 087	1 946 779	61 843	93 960	56 896	1 211 600	0	49 670	0	792 996	7 100	4 841 931
- Equipements municipaux (2)		1 483 779	61 843	93 960	56 896	1 211 600	0	49 670	0	656 860	7 100	3 651 528
- Equip. non municipaux (v204) (3)		78 500	0	0	0	0	0	0	0	136 316	0	531 626
- Opérations financières	421 087											421 087
Dépenses d'ordre	32 770											287 170
Total dépenses de l'exercice	453 856	2 201 179	61 843	93 960	56 896	1 211 600	0	49 670	0	792 996	7 100	4 929 101
RAR N-1 et reports	1 298 537	96 271	2 675	4 948	9 216	35 994	0	12 716	0	330 112	0	1 790 468
Total cumulé dépenses d'investissement	1 752 393	2 297 450	64 518	98 908	66 112	1 247 594	0	62 386	0	1 123 108	7 100	6 719 569
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 628 647	404 328	0	386 470	0	76 141	0	0	0	2 457	0	5 498 043
RAR N-1 et reports	530 112	330 450	0	42 601	0	167 579	0	12 130	0	138 654	0	1 221 526
Total cumulé recettes d'investissement	5 158 759	734 779	0	429 070	0	243 721	0	12 130	0	141 111	0	6 719 569

FONCTIONNEMENT												
Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 386 205	4 449 375	12 704	590 340	223 892	248 285	117 000	536 955	1 800	188 174	78 342	9 833 072
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 386 205	4 449 375	12 704	590 340	223 892	248 285	117 000	536 955	1 800	188 174	78 342	9 833 072
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 710 076	345 867	6 000	165 362	91 968	260 911	0	1 254 877	243 640	28 190	27 000	7 153 891
RAR N-1 et reports	2 679 181	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 679 181
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 389 258	345 867	6 000	165 362	91 968	260 911	0	1 254 877	243 640	28 190	27 000	9 833 072

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	717	0	0	0	0	0	0	0	717
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	3 179 705	254 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 434 105
021	Virement de la sect.* de fonctionnement	2 918 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 918 685
040	Opérat* ordre transfert entre sections	259 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	259 520
041	Opérations patrimoniales	1 500	254 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 900

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		3 386 205	4 449 375	12 704	590 340	223 892	248 285	117 000	536 955	1 800	188 174	78 342	9 833 072
Total dépenses de fonctionnement		3 386 205	4 449 375	12 704	590 340	223 892	248 285	117 000	536 955	1 800	188 174	78 342	9 833 072
Dépenses réelles		208 000	4 449 375	12 704	590 340	223 892	248 285	117 000	536 955	1 800	188 174	78 342	6 654 867
011	Charges à caractère général	1 000	634 853	12 704	296 340	189 492	248 285	0	536 955	300	143 174	78 342	2 141 445
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 241 197	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 241 197
014	Atténuations de produits	2 000	254 913	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	261 913
022	Dépenses imprévues	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
65	Autres charges de gestion courante	5 000	247 912	0	294 000	34 400	0	117 000	0	1 500	40 000	0	739 812
656	Frais fonctionnement des groupes déléus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	58 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 000
67	Charges exceptionnelles	0	12 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 178 205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 178 205
023	Virement à la section d'investissement	2 918 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 918 685
042	Opérat* ordre transfert entre sections	259 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	259 520
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	4 710 076	345 867	6 000	165 362	91 968	280 911	0	1 254 877	243 640	28 190	27 000	7 153 891
	Recettes réelles	4 678 807	345 867	6 000	165 362	91 968	280 911	0	1 254 877	243 640	28 190	27 000	7 122 621
013	Atténuations de charges	0	152 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	152 500
70	Produits des services, du domaine, vente	0	143 250	6 000	161 400	78 500	163 400	0	887 385	2 640	17 000	3 000	1 462 575
73	Impôts et taxes	3 131 807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 000	3 155 807
74	Dotations et participations	1 547 000	42 617	0	3 962	13 468	115 011	0	366 991	0	7 990	0	2 087 039
75	Autres produits de gestion courante	0	200	0	0	0	2 500	0	0	241 000	3 200	0	246 900
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	7 300	0	0	0	0	0	500	0	0	0	7 800
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>31 270</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>31 270</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>31 270</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>31 270</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N		
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Organisme prêteur ou chef de file													
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 930 624,97								
1641 Emprunts en euros (total)					6 430 625,00								
070472 (BP-20073)	CREDIT AGRICOLE	17/12/2007	21/12/2007	15/03/2008	500 000,00	V	TAM	4,197	0,750	A	C	N	A-1
090585 (BP-20104)	CREDIT AGRICOLE	17/12/2009	18/12/2009	15/09/2011	500 000,00	V	EURIBOR03M	2,009	0,562	A	P	N	A-1
10000631907 (BP-20171)	CREDIT AGRICOLE	02/10/2017	02/11/2017	15/01/2018	1 000 000,00	F	FIXE	1,300	1,319	T	C	N	A-1
10000731553 (BP-20181)	CREDIT AGRICOLE	09/03/2018	10/03/2018	15/06/2018	550 000,00	F	FIXE	1,100	1,103	T	C	N	A-1
1182262 (BP-20103)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2010	20/12/2011	01/03/2012	100 000,00	V	LIVRETA	2,350	1,678	A	C	N	A-1
1212575 (BP-20112)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/01/2012	03/02/2012	01/02/2013	900 000,00	F	FIXE	4,510	4,359	A	P	N	A-1
7497146 (BP-20081)	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2007	25/12/2007	25/03/2009	900 000,00	V	EURIBOR03M	3,149	0,462	T	P	N	A-1
87070234 (BP-20061)	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2006	25/08/2007	25/11/2007	400 000,00	V	EURIBOR03M	0,120	1,914	T	P	N	A-1
88060669 (BP-20071)	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2007	25/01/2008	25/03/2008	500 000,00	C	TALX	0,000	4,373	T	P	N	B-4
MON273097EUR (BP-20102)	DEXIA	03/11/2010	03/12/2010	03/03/2011	29 375,00	F	FIXE	2,270	2,289	T	P	N	A-1
MON273098EUR (BP-20101)	DEXIA	03/11/2010	15/11/2010	01/01/2011	51 250,00	F	FIXE	2,270	2,290	T	P	N	A-1
MON512143EUR0512795001 (BP-2)	LA BANQUE POSTALE	18/12/2016	15/12/2016	01/05/2017	1 000 000,00	F	FIXE	1,360	1,376	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					499 999,97								
E0725001384 (BP-20072)	CREDIT AGRICOLE	10/12/2007	15/12/2007	19/01/2008	499 999,97	V	LIBORJPY01M	1,250	0,406	M	C	N	A-4
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								

Ville de Chalennes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					6 930 624,97								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 937 061,03					383 929,03	54 177,48	0,00	20 172,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 787 061,04					358 929,07	53 598,90	0,00	20 154,89
070472 (BP-20073)	N	0,00	A-1	266 676,00	15,21	V	TAM	0,000	16 666,00	0,00	0,00	0,00
090585 (BP-20104)	N	0,00	A-1	280 120,00	8,71	V	EURIBOR03M	0,046	25 870,00	127,63	0,00	5,52
10000631907 (BP-20171)	N	0,00	A-1	764 705,92	12,79	F	FIXE	1,300	58 823,52	9 654,41	0,00	1 945,01
10000791553 (BP-20181)	N	0,00	A-1	412 499,95	11,21	F	FIXE	1,100	36 666,68	4 386,25	0,00	195,22
118282 (BP-20103)	N	0,00	A-1	100 000,00	4,17	V	LIVRETA	1,100	0,00	1 100,00	0,00	922,19
1212575 (BP-20112)	N	0,00	A-1	432 399,94	5,08	F	FIXE	4,510	64 358,81	19 501,24	0,00	15 188,90
7497146 (BP-20081)	N	0,00	A-1	381 459,06	6,98	V	EURIBOR03M	0,000	49 450,48	0,00	0,00	0,00
87070234 (BP-20061)	N	0,00	A-1	151 259,93	5,65	V	EURIBOR03M	0,000	23 736,23	0,00	0,00	0,00
88060669 (BP-20071)	N	0,00	B-4	194 627,47	5,98	C	TAUX STRUCTURES	4,200	29 222,17	7 823,95	0,00	135,08
MON273097EUR (BP-20102)	N	0,00	A-1	14 869,70	8,92	F	FIXE	2,270	1 506,62	324,78	0,00	24,44
MON273098EUR (BP-20101)	N	0,00	A-1	25 943,07	8,75	F	FIXE	2,270	2 628,56	566,64	0,00	132,31
MON512143EUR/0512795/001 (BP-2)	N	0,00	A-1	762 500,00	15,08	F	FIXE	1,360	50 000,00	10 115,00	0,00	1 606,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		149 999,99					24 999,96	577,58	0,00	17,42
E0726001384 (BP-20072)	N	0,00	A-4	149 999,99	5,97	V	LIBORJPY01M	0,187	24 999,96	577,58	0,00	17,42
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 937 061,03					383 929,03	54 177,46	0,00	20 172,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnnel) (A) E0726001384 (BP-20072)	CREDIT AGRICOLE	499 999,97	149 999,99	4	20,00		LIBORJPY01M+0,25	LIBORJPY01M+0,25	0,00		0,187	577,58	0,00	3,81
TOTAL (A)		499 999,97	149 999,99						0,00			577,58	0,00	3,81
Barrière simple (B) 88060669 (BP-20071)	CAISSE D'EPARGNE	500 000,00	194 627,47	4	20,00	Du 25/01/2008 Au 25/12/2011	4,2	LIBORUSD03M	0,00		4,200	7 823,95	0,00	4,94
TOTAL (B)		500 000,00	194 627,47						0,00			7 823,95	0,00	4,94
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		999 999,97	344 627,46						0,00			8 401,53	0,00	8,75

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction de la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne/l)	Nombre de produits		11	0	0	1	0	
	% de l'encours		91,24	0,00	0,00	3,81	0,00	
	Montant en euros		3 582 433,57	0,00	0,00	148 999,99	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	1	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	4,94	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	194 627,47	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00
								0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turme), swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Taux reçu (7)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00		
Total						0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	17/07/2006

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Equipement de cuisine - petit matériel d'équipement de cuisine (lave vaisselle...)	5	17/07/2006
L	Equipement de cuisine - gros matériel d'équipement de cuisine (four, meuble chauffant inox...)	10	17/07/2006
L	Equipement de cuisine - matériel électroménager (cafetière, mixer...)	2	17/07/2006
L	Equipement de garages et ateliers (petit matériel : scie circulaire....)	5	17/07/2006
L	Equipement de garages et ateliers (machines d'équipement des garages et ateliers pont de levage..)	10	17/07/2006
L	Equipements sportifs (tribune, aménagement des terrains,....)	10	17/07/2006
L	Matériel de transport (véhicule léger)	7	17/07/2006
L	Matériel de transport (vehicule utilitaire J9, tracteur...)	8	17/07/2006
L	Matériel de transport (poids lourds et gros engins....)	10	17/07/2006
L	Equipement des espaces verts et voirie - petit matériel (tondeuse, jardinière, tronçonneuse...)	5	17/07/2006
L	Equipement des ESP V et voirie - gros mat.entretien ESP V des stades et voirie	10	17/07/2006
L	Mobilier (mobilier administratif, scolaire, culturel..)	10	17/07/2006
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - mat.sportif	5	17/07/2006
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - instruments de musique	5	17/07/2006
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - mat. pédagogique	5	17/07/2006
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - matériel audiovisuel (télévision, caméra...)	5	17/07/2006
L	Matériel culturel, scolaire, social et sportif - matériel festif (stand...)	5	17/07/2006
L	Matériel administratif et informatique (mini ordinateur...)	6	17/07/2006
L	Matériel administratif et informatique (micro ordinateur...)	4	17/07/2006
L	Matériel administratif et informatique (moyens d'impression micro...)	4	17/07/2006
L	Matériel administratif et informatique - gros matériel administratif (photocopieur...)	7	17/07/2006
L	Equipement des bâtiments - installations et appareils de chauffage	10	17/07/2006
L	Equipement des bâtiments - climatisation	5	17/07/2006
L	Equipement des bâtiments - installations téléphoniques	5	17/07/2006
L	Equipement des bâtiments - agencement et aménagement des bâtiments (isolation), inst électriques	15	17/07/2006
L	Mobilier urbain - bâtiments légers (abribus)	10	17/07/2006
L	Mobilier urbain - signalisation mobile	5	17/07/2006
L	Installations de voirie - Eclairage public	15	17/07/2006
L	Logiciels, études - logiciels informatiques	3	17/07/2006
L	Logiciels, études (étude, recherche, diagnostic)	5	17/07/2006

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		454 500,00	I 454 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		384 500,00	384 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	342 500,00	342 500,00
1643	Emprunts en devises	25 000,00	25 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	17 000,00	17 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		70 000,00	70 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 000,00	70 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	454 500,00	525 579,75	1 264 888,71	2 244 968,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 058 205,10	III 4 058 205,10
Ressources propres externes de l'année (a)		140 000,00	140 000,00
10222	FCTVA	80 000,00	80 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 918 205,10	3 918 205,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 600,00	9 600,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	8 300,00	8 300,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	650,00	650,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	12 400,00	12 400,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	120,00	120,00
28046	Attributions compensation investissement	41 900,00	41 900,00
28051	Concessions et droits similaires	22 250,00	22 250,00
28135	Installations générales, agencements, ..	14 500,00	14 500,00
281571	Matériel roulant	7 550,00	7 550,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 550,00	8 550,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	7 000,00	7 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	12 500,00	12 500,00
28182	Matériel de transport	4 500,00	4 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	42 650,00	42 650,00
28184	Mobilier	8 750,00	8 750,00
28188	Autres immo. corporelles	58 300,00	58 300,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	740 000,00	740 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 918 685,10	2 918 685,10

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 058 205,10	1 221 526,32	0,00	568 942,14	5 848 673,56

Montant

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 244 968,46
Ressources propres disponibles	IV	5 848 673,56
Solde	V = IV – II (6)	3 603 705,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					36 500,00	18 662,80										429,25	3 224,76	
OGEC des Ecoles Privées	2018	P	Travaux de réfection de la cantine	Crédit Mutuel	19 000,00	11 628,89	6,04	M	F	FIXE	1,207	FIXE	1,200	A-1		131,62	1 885,63	
Société Publique Locale l'Anjou	2011	P	Achat bâtiment à usage professionnel	Crédit Agricole	17 500,00	6 834,11	4,61	M	F	FIXE	4,887	FIXE	4,780	A-1		297,63	1 339,13	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 489 995,19	1 539 341,63										24 566,47	108 515,00	
PODELIHA SAHLM	2008	P	Financement quote part foncière d'une opération de 8 logements	DEXIA Crédit Local	87 500,00	77 970,50	36,58	A	V	LIVRETA	0,890	LIVRETA	0,500	A-1		389,85	954,32	
PODELIHA SAHLM	1996	X Produits CDC	Construction de 1 logement "Le Grand Coteau"	Caisse des Dépôts et Consignations	34 148,58	10 930,21	7,50	A	V	LIVRETA	2,979	LIVRETA	1,300	A-1		142,10	1 402,59	
PODELIHA SAHLM	1999	X Produits CDC	Construction de 11 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	24 391,84	8 454,66	9,08	A	V	LIVRETA	3,471	LIVRETA	1,800	A-1		152,18	900,80	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
PODELIHA SAHLM	2004	X Produits CDC	Avenant n°103321	Caisse des Dépôts et Consignations	200 633,00	70 666,46	7,50	A	V	LIVRETA	3,054	V	LIVRETA	1,700	A-1		1 201,16	9 115,55	
PODELIHA SAHLM	2018	X Produits CDC	PODELIHA - ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	33 829,70	19 494,25	4,67	A	V	LIVRETA	1,576	V	LIVRETA	1,100	A-1		214,44	3 814,01	
PODELIHA SAHLM	2018	X Produits CDC	Avenant n°A083389	Caisse des Dépôts et Consignations	66 352,75	46 006,96	6,17	A	V	LIVRETA	1,617	V	LIVRETA	1,700	A-1		782,12	6 750,70	
PODELIHA SAHLM	2018	X Produits CDC	Avenant n°A083389	Caisse des Dépôts et Consignations	163 107,32	121 074,04	11,08	A	V	LIVRETA	1,687	V	LIVRETA	1,700	A-1		2 058,26	10 667,92	
PODELIHA SAHLM	2015	X Produits CDC	Opération Quartier des Ligerais, 10 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	12 500,00	11 385,28	44,75	A	V	LIVRETA	0,319	V	LIVRETA	0,300	A-1		34,16	236,69	
PODELIHA SAHLM	2015	X Produits CDC	Opération Quartier des Ligerais, 10 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	61 250,00	54 244,01	34,75	A	V	LIVRETA	0,322	V	LIVRETA	0,300	A-1		162,73	1 472,21	
PODELIHA SAHLM	2015	X Produits CDC	Opération Quartier des Ligerais, 10 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	32 500,00	30 110,07	44,75	A	V	LIVRETA	1,068	V	LIVRETA	1,100	A-1		331,21	520,72	
PODELIHA SAHLM	2015	X Produits CDC	Opération Quartier de Ligerais, 10 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	117 500,00	105 908,47	34,75	A	V	LIVRETA	1,062	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 164,99	2 497,16	
PODELIHA SAHLM	2018	X Produits CDC	Opération Clos du petit Anjou	Caisse des Dépôts et Consignations	72 250,00	40 464,76	16,42	A	V	LIVRETA	1,110	V	LIVRETA	1,100	A-1		445,11	2 177,69	
PODELIHA SAHLM	2019	X Produits CDC	Opération Les Ligerais II	Caisse des Dépôts et Consignations	324 800,00	318 291,95	38,92	A	V	LIVRETA	1,042	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 501,21	6 579,64	

Ville de Chalonnnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PODELIHA SAHLM	2019	X Produits CDC	Opération Les Ligerais II	Caisse des Dépôts et Consignations	66 500,00	65 495,27	48,92	A	V	LIVRETA	1,052	V	LIVRETA	1,100	A-1		720,45	1 015,78
PODELIHA SAHLM	2019	X Produits CDC	Opération Les Ligerais II	Caisse des Dépôts et Consignations	170 800,00	166 774,69	38,92	A	V	LIVRETA	0,285	V	LIVRETA	0,300	A-1		500,33	4 037,39
PODELIHA SAHLM	2019	X Produits CDC	Opération Les Ligerais II	Caisse des Dépôts et Consignations	31 500,00	30 915,13	48,92	A	V	LIVRETA	0,288	V	LIVRETA	0,300	A-1		92,74	586,63
PODELIHA SAHLM	2019	X Produits CDC	Opération Les Ligerais	Caisse des Dépôts et Consignations	21 000,00	21 000,00	37,92	A	F	FIXE	0,363	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
PODELIHA SAHLM	2008	P	Financement opération construction de 8 logements	DEXIA Crédit Local	419 432,00	296 763,51	16,58	A	F	FIXE	4,130	F	FIXE	4,130	A-1		12 256,33	12 383,79
Société Publique Locale l'Anjou	2015	P	"Lotissement des Ligerais"	Caisse d'Epargne	560 000,00	43 401,41	0,48	T	F	FIXE	2,584	F	FIXE	2,560	A-1		417,10	43 401,41
TOTAL GENERAL					2 526 495,19	1 558 004,43											24 995,72	111 739,76

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	3 654.01
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	438 106,51
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	441 760.52
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 122 621.30

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,20
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV -- ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		mise à disposition de locaux	A Travers chants Chorale	Association	800,00
6574		Subvention de fonctionnement	Académie de Loire	Association	2 900,00
6574		Subvention de fonctionnement	Agriculteurs français et développement international	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amicale des anciens sapeurs pompiers	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	APEL Collège St Joseph	Association	470,00
6574		Subvention de fonctionnement	APEL primaire St Joseph	Association	2 000,00
6574		mise à disposition de locaux	Arts Plastiques	Association	3 000,00
6574		mise à disposition de locaux	Association de Retraités Chalonnais	Association	0,00
6574		Subvention de fonctionnement	Association des conciliateurs de justice	Association	200,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Association sportive Collège Saint Exupéry	Association	700,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Athlétisme COS	Association	4 750,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Badminton Chalonnais	Association	2 000,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Basket Chalonnais	Association	3 000,00
6574		mise à disposition de locaux	Bien-être et relaxation	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Bridge	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Calonna Musculation	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Calonn/Anim	Association	0,00
6574		mise à disposition local de stockage	Canoe-Kayak et paddle : Foyer laïque	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Club infonet	Association	0,00
6574		Subvention de fonctionnement	Club jeunes Chalonnais de la LPO	Association	500,00
6574		mise à disposition de salles	Club Loire Recommandation	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Club photo	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Comité de Jumelage	Association	13 300,00
6574		mise à disposition de locaux	Compagnie La Gogane	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Cyclisme Team Chalonnnes	Association	800,00
6574		mise à disposition de locaux	Don du Sang	Association	0,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Escalade Loire Layon	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Familles Rurales	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Fédération des Malades Handicapés	Association	0,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Foot F2C	Association	6 000,00
6574		mise à disposition de locaux	Grains de Folie	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Groupe Folklorique La Sabotière	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	groupement des commerçants	Association	4 000,00
6574		mise à disposition de locaux	Hand Ball	Association	525,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Jeanne d'Arc	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Karaté	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	Kin ball	Association	500,00
6574		mise à disposition de locaux	La brème chalonnaise	Association	0,00
6574		mise à disposition de locaux	La protection civile	Association	0,00

Ville de Chalonnes sur Loire - Budget Principal Ville - BP - 2022

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		mise à disposition de locaux	Le Tintamarre- Espace de vie sociale	Association	11 125,00
6574		mise à disposition de locaux	Les Amis des Bons Chemins	Association	1 350,00
6574		Subvention de fonctionnement	les boutons de saule	Association	800,00
6574		mise à disposition de locaux	Les Chalandoux du 5ème vent	Association	1 900,00
6574		mise à disposition de locaux	Les Salty sweet	Association	0,00
6574		Subvention de fonctionnement	Lire et faire lire (UDAF)	Association	0,00
6574		Subvention de fonctionnement	Maison familiale rurale	Association	1 000,00
6574		mise à disposition de locaux	Multisports chalonnais	Association	150,00
6574		mise à disposition piscine	Natation COS	Association	6 000,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Pétanque	Association	400,00
6574		mise à disposition de locaux	Powerstripes Le Groupe	Association	600,00
6574		Subvention de fonctionnement	Regards sur le Cinéma Européen	Association	1 000,00
6574			Réserve	Association	18 130,00
6574		mise à disposition de locaux	Restos du Cœur	Association	0,00
6574		mise à disposition de salles	Sarabande	Association	0,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Tennis Chalonnais	Association	2 000,00
6574		mise à disposition locaux	Tennis de Table	Association	1 400,00
6574		mise à disposition de Matériel	Union des Producteurs de Grands Vins	Association	8 500,00
6574		mise à disposition équipements sportifs	Vollayon	Association	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2021-1 Chalonnes sur Loire 2040	216 000,00	0,00	216 000,00	48 000,00	168 000,00	0,00	0,00
2021-2 Espace polyvalent à vocation sociale et culturelle	72 000,00	0,00	72 000,00	35 400,00	36 600,00	0,00	0,00
2022-1 Quartier gare Assainissement pluvial	777 000,00	0,00	777 000,00	0,00	350 000,00	0,00	427 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21,00	2,09	23,09	17,59	2,00	19,59
Adjt adm	C	4,00	1,17	5,17	3,67	0,00	3,67
Adjt adm Pal 1CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjt adm Pal 2CI	C	4,00	0,92	4,92	4,92	1,00	5,92
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	11,54	14,54	12,52	0,00	12,52
Adjt tech	C	1,00	5,22	6,22	5,20	0,00	5,20
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 2CI	C	1,00	5,52	6,52	5,52	0,00	5,52
Technicien	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	6,02	8,02	7,09	0,00	7,09
ATSEM Pal 1CI	C	0,00	1,86	1,86	0,93	0,00	0,93
ATSEM Pal 2CI	C	0,00	2,57	2,57	2,57	0,00	2,57
Assist soc-educ	A	0,00	0,79	0,79	0,79	0,00	0,79
Educateur Jeunes Enfants	A	2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	2,40	5,40	3,40	1,00	4,40
Aux. puér Pal 1CI (anc)	C	1,00	1,60	2,60	1,60	0,00	1,60
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	1,00	0,80	1,80	0,80	1,00	1,80
Puér CiSup	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur APS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
Adjt ter patr Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patrimoine	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Assist conserv Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	5,49	13,49	13,49	0,00	13,49

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjt ter anim Pal 2CI	C	4,00	1,44	5,44	5,44	0,00	5,44
Adjt ter animation	C	1,00	4,05	5,05	5,05	0,00	5,05
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chief service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Assistante maternelle		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		44,00	28,34	72,34	58,89	5,00	63,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				37 347,00		
Adjt adm Pal 2Cl	C	ADM	446	0,00	3-1	CDD
Assistante maternelle		OTR		37 347,00	A Arrivée collectivité	A Autres contrats
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Aux. puér Pal 2Cl (anc)	C	MS	367	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt tech	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech Pal 1Cl	C	TECH	548	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				37 347,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
 3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (premier).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
15/12/1998 - Construction de 11 logement	PODELIHA SAHLM			24 391,84
01/04/2004 - Avenant n°103321	PODELIHA SAHLM			200 633,00
19/11/2007 - Financement quote part foncière d'une opération de 8 logements	PODELIHA SAHLM			87 500,00
19/11/2007 - Financement opération construction de 8 logements	PODELIHA SAHLM			419 432,00
07/07/2011 - Achat bâtiment à usage professionnel	Société Publique Locale l'Anjou			17 500,00
06/03/2015 - Opération Quartier des Ligerais 10 logement	PODELIHA SAHLM			12 500,00
06/03/2015 - Opération Quartier des Ligerais, 10 logements	PODELIHA SAHLM			61 250,00
06/03/2015 - Opération Quartier des Ligerais, 10 logement	PODELIHA SAHLM			32 500,00
06/03/2015 - Opération Quartier de Ligerais, 10 logements	PODELIHA SAHLM			117 500,00
18/01/2018 - Travaux de réfection de la cantine	OGEC des Ecoles Privées			19 000,00
07/05/2018 - Opération Clos du petit Anjou	PODELIHA SAHLM			72 250,00
01/07/2018 - PODELIHA - ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	PODELIHA SAHLM			33 829,70
01/07/2018 - Avenant n°A083389	PODELIHA SAHLM			66 352,75
01/07/2018 - Avenant n°A083389	PODELIHA SAHLM			153 107,32
08/11/2019 - Opération Les Ligerais II	PODELIHA SAHLM			324 800,00
08/11/2019 - Opération Les Ligerais II	PODELIHA SAHLM			66 500,00
08/11/2019 - Opération Les Ligerais II	PODELIHA SAHLM			170 800,00
08/11/2019 - Opération Les Ligerais II	PODELIHA SAHLM			31 500,00
08/11/2019 - Opération Les Ligerais	PODELIHA SAHLM			21 000,00
06/01/2021 - Construction de 1 logement "Le Grand Coleau"	PODELIHA SAHLM			34 148,58
14/01/2021 - Financement du "Lotissement des Ligerais"	Société Publique Locale l'Anjou			560 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE		Fiscalité propre	0.00
Autres organismes de regroupement			
SIEML		Sans fiscalité propre	0.00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
REGIE DE TRANSPORT	REGIE DE TRANSPORT		-	21490063100216	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
CINEMA	CINEMA		-	SPA
CAMPING	CAMPING		-	SPIC
BATIMENTS INDUSTRIELS	BATIMENTS INDUSTRIELS		-	SPA / LOCATION DE LOCAUX EN BAUX COMMERCIAUX

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	7 143 651,00	3,40	22,40	0,00	1 600 178,00	3,30
TFPNB	229 123,00	3,40	36,68	0,00	84 042,00	3,40
Taxe d'habitation	438 945,00	3,40	13,03	0,00	57 225,70	3,40
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29 *25 + 3 Pouvoirs*

Nombre de suffrages exprimés : 29 *28*

VOTES :

Pour : *28*

Contre : *0*

Abstentions : *0*

Voies - Section Fonctionnaires : 23 Pour / 5 ABS
*Section Invertissement : 28 Pour **

** Avec 5 copies sur le Procès
de Voto Préliminaire -*

Date de convocation : 18/02/2022

Présenté par Marie-Madeleine MONNIER, Maire (1),

A Chalonnnes sur Loire, le 28/02/2022

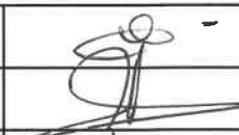
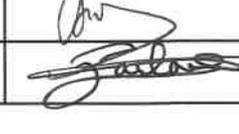
Marie-Madeleine MONNIER, Maire,

** cf. Demie au Voto dans la
Assemblée -*

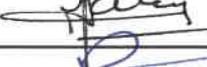
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Vote budget primitif 2022

A Chalonnnes sur Loire, le 28/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AVANNIER Maud	
BERNIER Marc	
BIDET Wilfried	
DHOMME Florence	
DUPONT Stella	
FARDEAU Martine <i>Pouvoir à M. GITEAU</i>	
GARREAU Magalie	
GITEAU Philippe	
GONÇALVES Fernando	<i>ABS.</i>
GOURDON Annie	
GUEGNIARD Jessica <i>Pouvoir à Mme MONNIER</i>	
HUMBERT Anne <i>Pouvoir à Mme RICHOUX</i>	
LAVENET Vincent	
LE VOURCH Mikaël	
LIMOUSIN Betty	
MAINGOT Alain	
MONNIER Marie-Madeleine	
MOREAU Anne	
ONILLON Véronique	
PAGES Pascal	
POILANE Freddy	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

POIRIER Jacqueline	
POISSONNEAU William	
RICHOUX Martine	
SANCEREAU Jean-Claude	
SARRADIN Jacques	
SCHMITTER Marc	
UZUREAU Anne	
VIAU Richard	

Certifié exécutoire par Marie-Madeleine MONNIER, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/03/2022, et de la publication le 01/03/2022

A Chalonnes sur Loire, le 01/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Municipal.

